

Réf: Dossier 416540

Avis de constitution

SOCIETE « ORIAM MULTI-SERVICES » en abrégé « ORIAM »

Siège ABIDJAN PLATEAU ; AV HOUDAILLE, Imm
TRADE CENTER, REZ DE CHAUSSEE, FACE A LA GRANDE
MOSQUEE DU PLATEAU, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/05/2025 , et enregistrés le 15/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ORIAM MULTI-SERVICES » en
abrégé « ORIAM »

Objet : - Multi – services, commerce, Transport, gestion
immobilière, tous travaux imprimeries

- Equipements, fournitures de matériels
informatique et technique

- Evènementiel, agence de voyage tourisme et
billetterie

- BTP ;

- Formation, traduction – interprétation ;

- Location et vente de véhicules et Engins ;

- Service d'entretien, transport routier,
ravitaillement maritime, transfert d'argent, paiement
électronique.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous

biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN PLATEAU ; AV HOUDAILLE, Imm TRADE CENTER, REZ DE CHAUSSEE, FACE A LA GRANDE MOSQUEE DU PLATEAU, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M CAMARA SAMOUKA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-07444 du 18/07/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°44388/GTCA/RC/2025 du 18/07/2025

